

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**4^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION**

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22–26 juillet 2013)

Séance 1 : Le point sur les recensements de la population et des logements, 2010-2013

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

RÉSUMÉ

1. Ce document examine les principaux accomplissements, les grandes difficultés rencontrées et les recommandations formulées pour corriger les problèmes évoqués au titre de l'Objectif 1 de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique, « Les États et Territoires insulaires océaniques recueillent des données statistiques essentielles dans les délais impartis ». Il traite plus particulièrement de deux grands résultats escomptés liés aux recensements de la population et des logements : i) l'achèvement des plans et des budgets, sous 12 et 18 mois avant la date prévue pour le démarrage des recensements, et l'achèvement de toutes les activités de préparation du dénombrement ; ii) la production et la diffusion des produits de recensement, dans les 12 à 18 mois suivant le dénombrement.

Principaux résultats

2. La plupart des pays ont atteint le Résultat escompté 1 de l'Objectif 1 de la Stratégie décennale. À l'exception de Palau, tous ont réalisé au moins un recensement de la population et des logements au titre de la série de recensements 2010, et tous les États et Territoires, sauf la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Marshall, ont réussi à entreprendre leur recensement dans les délais prévus. Certains pays (Îles Cook, Kiribati, Nauru, Niue, Samoa, Tokelau et Tonga) ont réalisé deux recensements au titre de la série 2010, et Palau a récemment établi une liste complète des ménages afin de permettre un dénombrement crédible de la population réelle.

Principales difficultés rencontrées

3. La plupart des pays ont eu du mal à prévoir des délais de préparation suffisants pour organiser un recensement pilote un an avant le recensement à proprement parler, ou pour simplement entreprendre un essai pilote, et aucun pays n'a fait d'enquête post-censitaire pour évaluer la couverture de la population.
4. Le Résultat escompté 2 a été plus difficile à atteindre, et seuls quelques pays ont réussi à publier les produits de recensement de base dans les 12 mois suivant l'achèvement de l'opération (Samoa, Tonga, Vanuatu), le Samoa étant le seul qui soit parvenu à publier dans ces délais un rapport détaillé de recensement comportant une analyse démographique.
5. De nombreux facteurs ont contribué à cette situation, et ils ont déjà été longuement évoqués en mai l'année dernière, à l'occasion de l'évaluation conjointe UNFPA-CPS de la série de recensements 2010 (www.spc.int/prism) ; ce sont notamment :
 - a. la forte rotation des effectifs dans la plupart des services nationaux de la statistique (SNS) des pays océaniques et l'arrivée de nouveaux agents inexpérimentés qui doivent gérer la complexité du recueil de statistiques ;
 - b. le manque de documentation sur les précédents recensements ; et
 - c. la multiplicité des recensements et des enquêtes menés en parallèle, qui a occasionné des retards dans l'assistance technique apportée par la CPS à certains pays.

Mesures proposées pour aller de l'avant/recommandations

6. Réviser et adopter les principales recommandations formulées l'an dernier dans l'étude conjointe UNFPA-CPS sur la série de recensements 2010. Une réunion de planification sera organisée par la Division statistique pour le développement durant le premier semestre de 2014 pour aider les pays qui ont besoin d'une assistance technique à bien planifier et préparer leurs opérations de recensement en 2015 (Kiribati, Palau) et en 2016 (Îles Cook, Kiribati, Nauru, Niue, Samoa, Tokelau et Tonga).